

CHARTRE GRAPHIQUE

Office de Tourisme du Sancy | Septembre 2024
à destination des partenaires de l'Office de Tourisme

1.1

Usage du logo de l'Office de Tourisme du Sancy par les partenaires



Logotype institutionnel de la destination

L'Office de Tourisme du Sancy autorise l'utilisation de son logo **exclusivement pour ses partenaires** : institutionnels, prestataires touristiques partenaires de l'Office de Tourisme du Sancy.

Les partenaires peuvent utiliser le logo de l'Office de Tourisme du Sancy **pour citer ou lister l'Office de Tourisme du Sancy** parmi d'autres institutionnels. Par exemple : en bas d'une affiche à côté d'autres logos, dans le pied de page d'un site internet, sur une page de liste de liens toujours sur un site web...

Pour les partenaires, le logo «Massif du Sancy» ne peut pas être utilisé seul, en dehors d'une liste de logos, sauf pour citer l'Office de Tourisme.

Le logo peut être utilisé sur des supports papier et/ou numérique.

L'utilisation n'est pas permise pour un usage personnel ou commercial.

Concernant les demandes d'utilisation ou de reproduction du logo à titre professionnel ou associatif, merci de contacter le service communication de l'Office de tourisme du Sancy : 04 73 65 37 85 ou web@sancy.com.

Toute utilisation digitale du Logo de L'Office de tourisme du Sancy engendre l'intégration du lien vers le site internet : www.sancy.com

L'Office de tourisme du Sancy se réserve le droit d'approuver ou de désapprouver toute utilisation de son logo, pour assurer une utilisation conforme à l'éthique, la morale et aux intérêts de L'Office de tourisme du Sancy.

L'Office de tourisme du Sancy se réserve le droit de modifier les conditions d'utilisation de son logo à tout moment et sans préavis.

Taille minimum du logo : 15 mm x 15 mm



Zone de protection : le logo est entouré d'une zone de protection où aucun autre texte ou logo ne doit être présent. La largeur minimum de la zone de protection correspond à l'espace intérieur entre «Massif du Sancy» et le bord du logo.



LES INTERDITS

- ☠ Modifier le logotype dans sa composition
- ✘ Changer les proportions
- ⊕ Utiliser le logo sans couleurs à 100%
- ✘ Mettre le logotype en «biais»

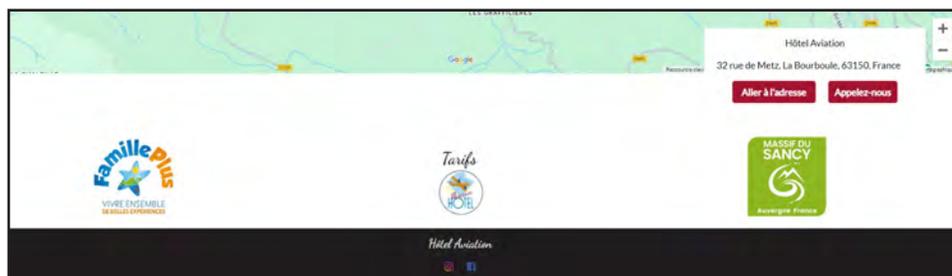
Il en est de même pour les «déclinaisons» sur la page suivante.



1.2 Exemples d'usage du logo de l'Office de Tourisme du Sancy



sur un programme d'animation



sur le footer d'un site internet



pour citer l'Office de Tourisme



2.1

Usage du tampon «Massif du Sancy» par les partenaires

Le tampon peut être utilisé sur des supports papier et/ou numérique. Il sert à **revendiquer une appartenance au Massif du Sancy**. Il peut être placé sur une image, un fond blanc, coloré, etc...



L'Office de Tourisme du Sancy autorise l'utilisation du tampon «Massif du Sancy» **exclusivement pour ses partenaires** : institutionnels, prestataires touristiques et commerçants partenaires de l'Office de Tourisme du Sancy.

L'utilisation du tampon doit être **liée à une action d'information ou de communication en faveur du territoire du Massif du Sancy**.

2.2

Exemples d'usage du tampon «Massif du Sancy»





Contacts & Coordonnées

Service Communication Numérique

04 73 65 37 85

web@sancy.com

www.sancy.com